

Cause toujours. Hypothèses causales et moments déductifs dans le process-tracing

Antoine Maillet
Professeur Assistant
Institut des Affaires Publiques
Université du Chili

Pierre-Louis Mayaux
Chercheur
Centre International de Recherche en
Agronomie et pour le Développement

Congrès de l'Association Française de Science Politique
Juin 2015, Aix en Provence

Section thématique 32:
Le *process-tracing* comme méthode d'analyse des politiques publiques

A partir du début des années 1990, la science politique nord-américaine a connu un virulent débat sur ses méthodes. Face à l'hégémonie montante des méthodes statistiques, les tenants des méthodes qualitatives se sont retrouvés questionnés dans leurs pratiques de recherche les plus fondamentales, les études de cas traditionnelles étant jugées insuffisantes pour formuler et tester scientifiquement des hypothèses sur le monde social. La critique fut synthétisée dans un ouvrage recommandant d'appliquer aux méthodes qualitatives les standards des méthodes quantitatives (King, Keohane, & Verba, 1994). Dans leur réponse, les « qualitatistes » ne se contentèrent pas de défendre l'intérêt intrinsèque des données qualitatives. Ils s'attachèrent aussi à souligner, plus largement, la conception spécifique de la causalité impliquée dans les études de cas (Mahoney, 2008). D'une part en effet, et à rebours des approches quantitatives probabilistes, les études de cas seraient résolument déterministes, en ce qu'elles s'attacheraient à mettre en lumière des causalités nécessaires et/ou suffisantes. D'autre part, tandis que les approches statistiques en resteraient à une causalité « associationiste » (cherchant à identifier des corrélations entre des variables) les secondes s'intéresseraient non seulement aux variables causales, mais tout autant aux *mécanismes causaux* reliant ces variables, soit à l'ensemble des « systèmes d'interaction » (Bunge, 2004) ou à la succession d'« engrenages » (Hernes, 1998, p. 78) par lesquels les variables produisent leurs effets. L'identification de ces mécanismes causaux nécessite en bonne logique de « suivre à la trace » l'ensemble du processus qui relie la ou les variables initiales aux résultats finaux, par le biais d'un ou de plusieurs mécanismes en interaction. C'est cette méthode du *process-tracing* qui a connu un succès grandissant depuis quelques années, et qui a suscité nombre de débats théoriques et méthodologiques aux Etats-Unis (Collier et Brady 2004; Goertz et Mahoney 2012).

La science politique française n'a perçu que l'écho assourdi de cette nouvelle querelle des méthodes. De ce côté-ci de l'Atlantique, en effet, la légitimité des méthodes qualitatives n'a jamais été sérieusement mise en doute. De fait, la science politique française n'a pas attendu les travaux de Paul Pierson pour prêter attention aux processus (Pierson, 2004), tout comme elle n'avait pas attendu le néo-institutionnalisme historique américain des années 1980 pour « mettre l'Etat au centre » de ses analyses (Evans, Rueschemeyer et Skocpol, 1985). Mais si la science politique a bien été un M. Jourdain du *process tracing*, l'ayant pratiqué depuis des décennies sans le savoir, en quoi une formalisation de cette démarche pourrait-elle avoir la moindre utilité ?

Cette utilité est pourtant réelle pour toute enquête soucieuse de démonstration causale¹. De ce point de vue, en effet, la spécificité du *process-tracing* tient autant à la nature des processus causaux qu'il cherche à mettre en évidence, qu'à la manière dont il les rend visible. Pour le premier point, il permet de structurer l'enquête autour de la recherche systématique d'une causalité qui soit à la fois centrée sur des mécanismes et « minimalement suffisante ». Quant à la manière, elle implique un « moment déductif » fort, qui tranche avec la prédominance de l'induction dans les enquêtes « à la française ».

Pour montrer comment le *process-tracing* stimule avec profit le « souci causal » du chercheur, nous nous appuyons sur deux études de cas, celui de la politique des transports

¹ Faut-il cependant le préciser, la recherche de causalité ne constitue qu'une dimension parmi d'autres des sciences sociales. Celles-ci s'appuient tout autant sur la description (de pratiques, du fonctionnement d'un champ ou d'une institution), la mesure, la construction de concepts ou de typologies.

publics à Santiago du Chili depuis 1990, et celui de la « guerre de l'eau » survenue en 2000 à Cochabamba en Bolivie. Comme le propos se veut ici prioritairement méthodologique, nous ne prétendons pas fournir un compte-rendu détaillé et pleinement satisfaisant de ces deux cas, pour lesquels nous renvoyons à des travaux antérieurs (Maillet, 2013; Mayaux, 2012). Nous nous attacherons plutôt à montrer la similarité des formes du questionnement et du raisonnement causal mises en jeu, ainsi que les différents moments auxquels peuvent intervenir les moments déductifs propres à la méthode.

Nous préciserons d'abord les trois grands traits du *process-tracing* que nous souhaitons mettre en avant ici. Les réflexions autour ces trois grands axes structureront nos deux cas d'étude, la guerre de l'eau et les transports à Santiago. Nous reviendrons en conclusion sur la problématique de la narration en science sociale et les enjeux autour de la restitution d'une recherche.

I. Un même type de causalité, une variété des moments déductifs

Le *process-tracing* permet de systématiser une attention à la causalité de trois manières. Les deux premières sont inhérentes à l'usage de la méthode, la dernière peut prendre des modalités variées suivant les cas d'étude.

En premier lieu, le *process-tracing* repose sur la distinction fondamentale entre variables et mécanismes causaux. Cette distinction permet de désagréger « la » grande question de la causalité en trois sous-questions causales plus gérables, de nature à structurer plus aisément la recherche empirique : tout d'abord, est-ce que la variable identifiée déclenche bien, en l'occurrence, le(s) mécanisme(s) prédits ? D'autre part, est-ce que ce mécanisme contribue bien à générer le résultat observé ? Enfin, le mécanisme décrit est-il simple ou composite, auquel cas il doit lui-même être scindé en différentes parties ? La première question invite à identifier les différentes conditions ayant amené la variable à déclencher le mécanisme, ce déclenchement n'étant nullement le produit d'une nécessité « intrinsèque » mais étant déterminé par des facteurs contextuels. La deuxième question incite à vérifier systématiquement, au-delà d'une plausibilité de façade, si le mécanisme identifié contribue effectivement au résultat observé, c'est-à-dire s'il lui transmet bien une certaine « force causale », et d'une manière qui fasse théoriquement sens. La troisième question, enfin, amène à suivre à la trace le déploiement du mécanisme lui-même, pour éventuellement le décomposer en plusieurs séquences cumulatives, susceptibles d'être abordées de différents dispositifs d'observation.

De cette manière, le *process-tracing* est une condition suffisante (mais sans nul doute non-nécessaire...) permettant d'éviter toute tendance à la description chronologique et a-théorique d'un cas.

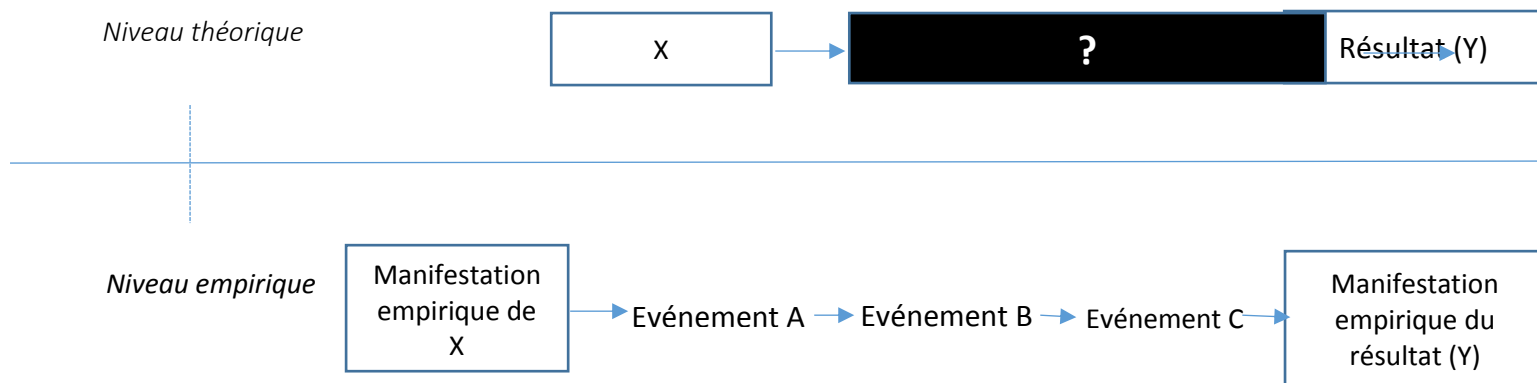


Fig. 1 : A la recherche des mécanismes.
Tiré de : Beach-Brun et Pedersen, 2012, p. 34.

En deuxième lieu, le *process-tracing* met au centre de l'analyse la question de la causalité suffisante, et constitue de ce fait une puissante invitation à hiérarchiser les variables et les mécanismes en jeu. Le processus qu'il s'agit de retracer n'est en effet pas l'ensemble du processus historique ayant pu contribuer, de manière plus ou moins indirecte et lointaine, au résultat considéré, mais bien le processus causal « minimalement suffisant » (Jackson, 2011). Il s'agit ainsi de fournir une explication qui rende compte de toutes les dimensions importantes du phénomène étudié, mais sans s'attarder par ailleurs sur les éléments « redondants » ayant pu renforcer les variables et les mécanismes identifiés, ou bien s'y surajouter (Mackie ; Beach Brun et Pedersen). Cette focale distingue traditionnellement les sciences sociales historiennes et non-historiennes. Le *process-tracing* ne fait donc pas œuvre originale, mais vient renforcer la construction d'un type d'explication relativement dépouillé. L'objectif ici reste en effet, plus que jamais, de faire « voyager » plus facilement les questionnements et les éléments d'explication, ce qui invite aussi à les conceptualiser de manière suffisamment abstraite pour pouvoir être mobilisés dans d'autres cas (Falleti & Lynch, 2008; McAdam, Tarrow, & Tilly, 2008).

Tout *process-tracing* comprendra ainsi des hypothèses systématiques sur des relations entre des variables et des mécanismes, et une appréciation de la « suffisance » de la thèse finalement considérée. La mise en œuvre peut cependant varier selon que l'entrée soit plus inductive ou déductive. Ce choix peut dépendre du degré de connaissance préalable du cas, de l'« évidence » d'une hypothèse « déjà là » à tester, ou simplement des affinités du chercheur. Beach et Brun-Pedersen distinguent ainsi les deux démarches.

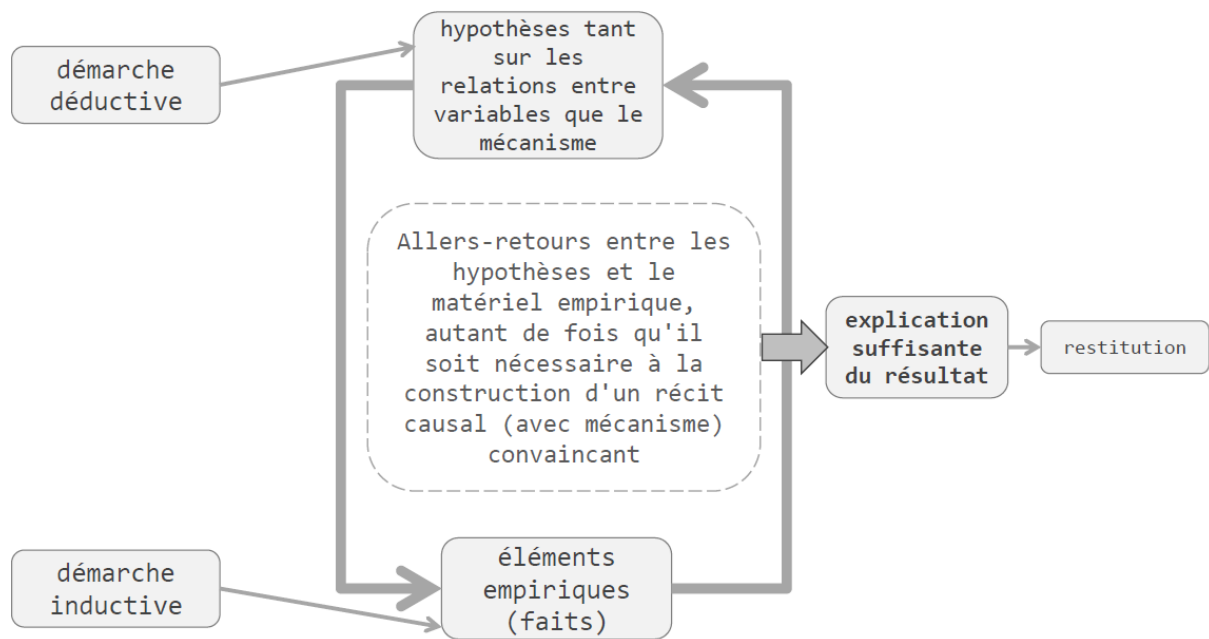


Figure 2 : Les deux entrées du process-tracing
A partir de Beach et Brun-Pedersen, 2012, p.20²

D'un côté, le sentier de l'induction implique de passer d'abord par les faits, en construisant une première narration non « causalisée ». De l'autre, le sentier de la déduction débute par la construction et le test d'hypothèses. Quel que soit le cas, tout *process-tracing* comprend un moment déductif fort, où il s'agit de déduire a priori certaines implications d'un mécanisme, avant de vérifier si ces implications sont ou non observées. Le corollaire de ce moment déductif est que le *process-tracing* « contraint » le chercheur à mettre clairement à la disposition du lecteur l'ensemble de ses hypothèses observationnelles et de ses (non)observations effectives. Une telle explicitation fournit autant de prises supplémentaires à la réfutabilité. Le *process-tracing* augmente ainsi la plausibilité d'un lien de causalité en ce qu'il multiplie les « implications observables » de ce qui n'est plus une relation causale simple entre deux variables (une hypothèse), mais une longue chaîne causale (un scénario).

La présentation de deux *process-tracings* permettra de mieux saisir la particularité du *process-tracing* en matière de causalité, et la flexibilité de sa mise en œuvre.

² Ce schéma est une adaptation de la démarche décrite par Beach et Brun-Pedersen pour réaliser un *explaining-outcome process-tracing*. Nous ne partageons pas leur division entre différents types de *process-tracing*, et considérons que cette vision ouverte, qui montre plusieurs entrées pour une même démarche de recherche, est la plus productive pour la recherche en général.

II. Un moment déductif précoce : le process-tracing d'une « guerre de l'eau »

Le 3 septembre 1999 à Cochabamba, troisième plus grande agglomération bolivienne, était signé en grande cérémonie un contrat de concession de quarante ans pour les services d'eau potable et d'assainissement. Le bénéficiaire en était l'opérateur *Aguas del Tunari* (AdT), un consortium majoritairement détenu par le groupe nord-américain d'ingénierie Bechtel. Du côté bolivien, la célébration fut l'occasion d'afficher le consensus politique autour de la privatisation. Celle-ci avait été négociée par une commission spéciale de haut niveau, présidée par le ministre du Commerce extérieur en personne, et composée des régulateurs de l'eau et de l'électricité, du préfet de Région, du directeur de l'ancienne entreprise publique d'eau et d'assainissement (la SEMAPA) et du maire de Cochabamba. Ce dernier, particulièrement actif dans la négociation, venait d'ailleurs d'intégrer la coalition nationale au pouvoir, une alliance qualifiée de « méga-coalition » dont les partis avaient totalisé plus de 80% des voix aux élections de 1997. Le président bolivien lui-même délivra un discours lors de l'inauguration, flanqué des ministres de l'électricité et du commerce extérieur. Aux premiers rangs s'étaient regroupés les dirigeants de quatre entreprises locales de construction, actionnaires minoritaires du consortium AdT. En résumé, lorsque l'opérateur débuta ses opérations au 1^{er} novembre de la même année, il pouvait compter sur le soutien déterminé de l'ensemble des élites locales et nationales, économiques et politiques.

L'atmosphère consensuelle fut seulement troublée par quelques dizaines de manifestants qui s'étaient regroupés devant l'hôtel de ville. L'organisation à l'initiative du rassemblement, le comité de défense de l'eau et de l'économie familiale (CODAEF), avait été créée quelques mois auparavant dans une convergence inédite entre certains ingénieurs et militants écologistes. Les uns comme les autres s' alarmaient de la surexploitation des ressources en eau dans la région, alors que la croissance rapide de la ville de Cochabamba s'était accompagnée, depuis la fin des années 1970, d'une croissance non moins rapide de l'agriculture irriguée³. Pour y remédier, ils réclamaient le lancement d'une véritable réflexion sur les économies d'eau dans la région et, paradoxalement, la réalisation rapide d'un gigantesque barrage-réservoir, Misicuni, qui devait selon eux sécuriser définitivement l'offre en eau sur le long terme⁴. Les manifestants craignaient que la privatisation réponde mal à ces deux défis. Ils s'inquiétaient également de son impact sur les tarifs, notamment pour les usagers les plus pauvres. Elle rejoignait sur ce point les positions de la confédération ouvrière départementale, la branche locale du syndicat ouvrier historique en Bolivie, qui avait également convoqué au rassemblement.

Ces militants étaient toutefois moins opposés à la privatisation dans son principe qu'à certains de ses risques. Ils peinaient en outre à mobiliser au-delà d'un petit cercle de

³ A la fin des années 1990, 70% des terres agricoles de la région étaient irriguées, notamment pour l'arboriculture fruitière et la floriculture. Cf. ASSIES, Willem [2003]. "David versus Goliath in Cochabamba : Water Rights, Neoliberalism, and the Revival of Social Protest in Bolivia", *Latin American Perspectives*, vol. 30, n°3, May, p. 19.

⁴ Le projet prévoit de capter et stocker l'eau dans le bassin de Misicuni situé à 40 kilomètres de l'agglomération, une eau également utilisée pour la production électrique pour l'ensemble de la région. Il repose techniquement sur quatre volets : la construction d'un grand barrage ; la perforation d'un tunnel de 19 kilomètres au travers d'une chaîne de montagne ; la construction d'une turbine de génération électrique en sortie du tunnel ; et la pose d'une canalisation de grande capacité.

professeurs et d'avocats. Le président Hugo Banzer plaisanta en assurant qu'il était « habitué à cette musique de fond⁵ » oppositionnelle, que provoquait selon lui toute réforme en Bolivie. Rien, donc, ne laissait présager des développements spectaculaires des mois suivants. Ceux-ci furent marqués par le surgissement, apparemment « de nulle part⁶ », d'un collectif d'organisations anti-privatisation, la *Coordinadora* ; puis par le blocage de l'agglomération à l'instigation de cette *Coordinadora*, du 11 au 13 janvier 2000, pour exiger une renégociation du contrat ; puis par des affrontements violents entre manifestants et force de l'ordre les 4 et 5 février ; et enfin, par l'appel de la *Coordinadora* à livrer la « bataille finale » pour l'eau le 4 avril. Après des journées d'affrontements, de répression extrêmement violente et la mort d'un jeune manifestant, le gouvernement se résigna finalement à annoncer la résiliation du contrat le 10 avril 2000.

Comment expliquer ce processus d'amplification massive d'une mobilisation, sur un temps aussi court? Comment est-on passé, en l'espace de sept mois, de quelques protestataires issus des classes moyennes urbaines à plusieurs dizaines de milliers de manifestants, prêts à braver les balles réelles des forces spéciales de sécurité ? Comment construire une explication de cette mobilisation qui soit « minimalement suffisante », fondée sur des variables et des mécanismes clairement spécifiés ? Et en quoi le *process-tracing* nous permet-il de clarifier nos hypothèses et de les tester au cours du même parcours de recherche ?

Nous montrerons ici la manière dont nous avons mobilisé le *process-tracing* au cours de trois séquences de recherche distinctes. La première séquence fut essentiellement déductive. Elle s'est appliquée à tester l'hypothèse causale la plus fréquemment avancée dans les comptes-rendus médiatiques, celle des hausses tarifaires. La suivi à la trace du processus nous alors permis de constater que certains des mécanismes causaux logiquement prédits par cette hypothèse n'étaient pas observés, ce qui nous a conduits à considérer que cette variable explicative ne pouvait être suffisante, et qu'elle devait nécessairement être combinée à d'autres. Le deuxième temps a été davantage inductif. Le *process-tracing* y a servi à identifier un mécanisme causal essentiel (le décloisonnement, ou *brokerage*, effectué par certains acteurs particuliers) et ainsi de remonter à une autre variable causale, potentiellement complémentaire de la précédente (l'expropriation). Mais cette hypothèse complémentaire, si elle rendait compte de davantage d'observations, échouait encore à en expliquer certaines. Dans un dernier temps, guidé par la littérature sur les mouvements sociaux, nous avons alors postulé l'existence d'un mécanisme complémentaire (la formation d'une nouvelle identité collective, *identity-shift*)⁷.

⁵ Cité dans *La Razon*, 4 septembre 1999.

⁶ CRABTREE, John, WHITEHEAD, Laurence [2000]. *Towards democratic viability: the Bolivian experience*, New York : Palgrave, p. 24.

⁷ Ces deux mécanismes de *brokerage* et d'*identity-shift* ne sont bien sûr nullement originaux pour la sociologie des mouvements sociaux. Ils sont au cœur de l'ouvrage classique de McAdam, Doug, Sidney Tarrow, and Charles Tilly. *Dynamics of Contention*. Cambridge: Cambridge University Press, 2001.

2.1. Au-delà des hausses tarifaires : tester une hypothèse causale par ses mécanismes

Conformément aux craintes formulées dès l'origine par le CODAEF, une hausse tarifaire moyenne de 35% fut édictée par l'opérateur AdT le 1^{er} janvier 2000⁸. Cette augmentation obéissait à deux rationalités économiques: d'une part, le contrat contraignait le consortium à investir massivement durant les cinq premières années d'opération (près de 180 millions de US\$), et ce autant pour la réalisation du « pharaonique⁹ » projet Misicuni que pour l'extension de la desserte en eau potable et en assainissement (avec près de 115.000 nouvelles connexions prévues au total à l'horizon 2004) ; d'autre part, ces hausses visaient à garantir, conformément aux termes du contrat, une rentabilité annuelle de 16% au consortium. L'hypothèse causale retenue par bien des analystes était donc simplement la suivante : le modèle économique du contrat, à la fois trop ambitieux et trop favorable à l'opérateur privé, rendait des hausses tarifaires massives inévitables, et celles-ci provoquèrent fatalement le soulèvement de la population.

L'hypothèse selon laquelle les hausses tarifaires auraient été suffisantes pour provoquer, « à elles-seules », l'extension des mobilisations, suppose, par déduction, l'existence d'au moins deux mécanismes, chacun tiré de la sociologie des mouvements sociaux : le premier est le cadrage systématique de ces hausses dans un sens anti-marchandisation et anti-privatisation, condition nécessaire pour que les augmentations n'apparaissent pas comme des à-côté malencontreux et facilement remédiables par des ajustements mineurs, mais comme la conséquence à la fois nécessaire et scandaleuse de la privatisation; le second est un mécanisme de polarisation par lequel la coalition gouvernante rigidifierait de plus en plus ses positions, faisant progressivement de ces hausses une affaire de principe pour le maintien de son hégémonie, et récusant dès lors toute concession; corrélativement, les usagers affectés en viendraient graduellement, sous l'effet du maintien de ces hausses, à remettre en cause, non plus seulement le modèle tarifaire, mais le principe même de la privatisation. Ils se révéleraient ainsi de plus en plus sensibles au cadrage effectué.

Or, si le cadrage était bien observable, ce n'était pas le cas de la polarisation autour des hausses. De manière plus précise, si le processus de polarisation fut indubitable (et rapidement alimentée par la violence de la répression armée) il ne semble pas pouvoir être imputé essentiellement aux effets des hausses tarifaires, qui ont été assez rapidement gelées.

En ce qui concerne le cadrage, la Coordinadora alimenta tout d'abord activement la publicisation des hausses tarifaires. Elle publia dès le mois de février des évaluations indépendantes de ces hausses, qui estimèrent que le chiffre officiel de 35% était largement sous-évalué, les hausses réelles étant plutôt comprises entre 43 et 57%¹⁰. Elle s'employa ensuite à construire une interprétation de ces hausses dans un sens anti-marchandisation.

⁸ BECHTEL [2005]. "Bechtel Perspective on the Aguas del Tunari Water Concession in Cochabamba, Bolivia", Bechtel Corporation, 16 March. Accessible sur : <http://www.bechtel.com/2005-03-16_38.html>

⁹ Entretien avec Cecilia Chacón, Directrice de cabinet du Ministre de l'Eau, 13/04/2006.

¹⁰ D'après cette enquête, les usagers résidentiels de la catégorie 2 auraient vu leurs tarifs augmenter d'environ 60%, ceux de la catégorie 3 d'entre 50 et 90%. Les usagers de la catégorie 1, de leur côté, auraient subi des hausses généralement bien supérieures à 35%. Cf. THE DEMOCRACY CENTER [2004b]. "Cochabamba's Water Bills from Bechtel", *The Democracy Center*, <http://www.democracyctr.org/bechtel/waterbills/index.htm>.

De manière plus spécifique, elle s'efforça systématiquement de fusionner deux grands cadres d'interprétation en un grand cadre anti-privatisation. Le premier était de nature national-populaire, et hérité du mouvement ouvrier. Il considérait la privatisation comme la reprise d'une stratégie séculaire de l'oligarchie accusée de 'vendre la patrie' (*vende-patria*) en bradant les ressources de la nation à des intérêts étrangers (Zalaveta). Le second cadre était de tonalité plus identitaire et culturelle, et hérité des revendications indigénistes et « originaires » de plus en plus prégnantes depuis les années 1970. Il invoquait en particulier la défense des « us et coutumes ».

Cette fusion fut manifeste dans les déclarations du leader de la Coordinadora, Oscar Olivera. Elle était visible dans la parution, le 22 février 2000, de « dix-sept observations » sur le contrat de concession, largement relayées par la presse écrite et par les média audiovisuels. Elle fut bien résumée dans la « déclaration de Cochabamba », bien que celle-ci ait été officialisée quelques mois après le dénouement du mouvement. Inaugurée par trois grands principes, le premier principe, originaire, déclarait que « l'eau appartient à la terre, et la vie de toutes les espèces est sacrée ; l'eau est un droit humain fondamental [...], donc il ne serait être marchandisé, privatisé, ou commercialisé pour des buts lucratifs ». Son deuxième principe, de tonalité davantage national-populaire, affirmait quant à lui que l'eau est un « bien public, qui doit être garanti par tous les niveaux de gouvernement, et ne doit pas donc pas être marchandisé, privatisé ou commercialisé pour des buts commerciaux (...) un traité international doit assurer le respect de ces principes¹¹ ».

Si le mécanisme de publicisation est bien observable, la relation entre les hausses tarifaires et le mécanisme de polarisation l'est en revanche moins. Pour que cette relation soit vérifiée, il importait selon nous que deux implications observables soient ratifiées. La première était que les catégories sociales touchées par la hausse des tarifs devaient être en première ligne lors des manifestations. La seconde était qu'aucune perspective crédible de retour sur cette baisse n'apparaisse, laissant pour unique débouché la contestation frontale de la privatisation. Or, aucune de ces observations n'a été vérifiée.

En premier lieu, les catégories les plus touchées par les hausses tarifaires ne se mobilisèrent pas systématiquement plus que les autres. Il faut ici mentionner qu'au moment de la privatisation, 57% seulement de la population de Cochabamba était raccordée au réseau municipal d'eau potable. Les hausses tarifaires heurtèrent donc les fractions les plus fragiles parmi les usagers déjà raccordés. Celles-ci étaient pour l'essentiel des petits artisans et commerçants du centre-ville, car les hausses furent largement le produit de reclassifications de tarifs domestiques en tarifs commerciaux. De nombreuses familles dont le domicile, au rez-de-chaussée, était situé en arrière-boutique, furent ainsi reclassifiées en usagers commerciaux, devant dès lors s'acquitter de tarifs bien plus élevés¹². En revanche, la population la plus pauvre, résidant pour l'essentiel dans la partie sud de l'agglomération, ne fut nullement affectée par les hausses tarifaires : elle était approvisionnée pour moitié par des mini-réseaux collectifs autogérés (alimentés par des puits), et pour l'autre moitié par des camions-citernes et autres vendeurs d'eau itinérants (*aguateros*).

¹¹ OLIVERA, Oscar [2004], *op. cit.*

¹² La première tranche forfaitaire de consommation pour les usagers domestiques, qui couvrait une consommation allant jusqu'à 12 m³, était de 1,80 US \$; son équivalent commercial était de 11,73 US\$

Or, si les petits artisans et commerçants du centre-ville participèrent indubitablement à la contestation, ils n'en furent nullement le fer de lance. Comme nous le développerons plus en détail un peu plus loin, en effet, la Coordinadora fut largement le produit d'une alliance entre les irrigants des régions environnantes et un syndicat alternatif, les *Fabriles*, très implanté dans le sud de l'agglomération. Tous les observateurs, quels que soient les jugements portés sur la mobilisation, s'accordent à dire que ces deux groupes (irrigants et populations de la zone sud, tous deux fortement emprunts d'une identité quechua ou aymara revendiquée), furent aux avant-postes de la contestation¹³. La figure archétypale du « guerrier de l'eau » (*guerrero del agua*), surgie dans les premiers affrontements de février 2000 et admirée pour sa détermination et son savoir-faire face à la répression policière, était celle d'un jeune issu des quartiers populaires de la zone sud, parfois enfant des rues.

D'autre part, les hausses tarifaires semblent d'autant moins avoir pu provoquer, à elles seules, une radicalisation générale, qu'elles furent rapidement annulées, au moins provisoirement. De fait, un accord provisoire fut signé dès le 13 janvier, aux termes duquel le gouvernement s'engageait à réexaminer rapidement la structure tarifaire. Dans l'attente de nouvelles propositions, la Coordinadora lança une campagne de « désobéissance civile » en invitant les habitants à ne pas s'acquitter de leur facture. Un nouvel accord fut signé après les journées du 4-5 février¹⁴, qui prévoyait un retour des tarifs à leur niveau d'octobre 1999, et annonçait la mise en place d'une commission multipartite de révision du contrat. Finalement, le 24 mars, un accord signé entre le Comité civique (représentant les intérêts des milieux d'affaire locaux) et le gouvernement instaurait un moratoire d'un an sur toute hausse tarifaire, celle-ci devant dorénavant être validée par une commission à la composition inclusive. On voit ici que seul le suivi méthodique, presque au jour le jour, du processus sociopolitique, permet de nuancer l'importance des hausses tarifaires.

Ainsi, en désaccord avec l'hypothèse considérée, le gel de la hausse n'empêcha pas la radicalisation ultérieure des positions de la Coordinadora. La radicalisation majeure de ses prises de positions fut au contraire officialisée lors d'une réunion le 21 février, soit après l'entrée en vigueur du moratoire : désormais, l'organisation n'allait plus lutter pour la simple renégociation du contrat, mais allait exiger son annulation pure et simple, et le départ définitif de l'opérateur.

Toutefois, l'absence de relation systématique entre la variable « hausses tarifaires » et le mécanisme de polarisation n'invalide pas radicalement l'importance de l'hypothèse. Le *process-tracing* invite ici à la nuance. En effet, les hausses ont bien été publicisées et saisies politiquement: le premier mécanisme prédit est donc bien observé. D'autre part, les principaux groupes affectés, s'ils n'ont pas été particulièrement en avant de la mobilisation, n'y ont pas moins participé. Le second mécanisme n'est donc pas observé avec toute la force prédite, mais les observations recueillies ne sont pas pour autant en *contradiction* manifeste avec l'hypothèse considérée. Le raisonnement en termes de causalité suffisante

¹³ Voir par exemple : SHULTZ, Jim, CRANE DRAPER Melissa [2008] [eds.]. *Dignity and Defiance. Stories from Bolivia's Challenge to Globalization*, chap. 1: "The Cochabamba Water Revolt and Its Aftermath", University of California Press; NICKSON, Andrew, VARGAS, Claudia [2002]. "The Limitations of Water Regulation: The Failure of the Cochabamba Concession in Bolivia", *Bulletin of Latin American Research*, Vol. 21, n°1, p. 99-120.

¹⁴ SHULTZ, Jim, CRANE DRAPER Melissa [2008] [eds.]. *Dignity and Defiance. Stories from Bolivia's Challenge to Globalization*, chap. 1: "The Cochabamba Water Revolt and Its Aftermath", p. 9-42, University of California Press.

prend ici toute son importance. Si une variable varie bien avec le résultat à expliquer, que l'un des mécanismes prédits est effectivement observé, et que l'autre mécanisme l'est moins, sans pour autant que les observations collectées soient contradictoires avec l'hypothèse, alors l'hypothèse considérée doit être considérée comme partiellement valide mais insuffisante. Et des variables causales complémentaires doivent être recherchées.

2.2. La formulation par induction d'une hypothèse complémentaire : politiques d'expropriation et décloisonnement des luttes urbaines et rural

En retraçant à la trace le processus d'amplification de la mobilisation, l'une des observations les plus frappantes fut la présence conjointe, dès la formation de la Coordinadora aux mois de novembre-décembre 1999, des usagers urbains et des irrigants de la région. Or, l'histoire régionale était au contraire marquée, depuis les années 1960, par des conflits d'usage particulièrement violents entre la ville et ses alentours. L'opérateur urbain SEMAPA avait en effet déployé, pour pallier à son manque croissant d'eau brut¹⁵, une stratégie tous azimuts de forages de puits profonds dans les zones rurales environnantes (plus de soixante au total)¹⁶. Ces forages mirent en péril les cultures irriguées et alimentèrent une véritable « guerre des puits¹⁷ » au cours des années 1980 et 1990. Ce conflit de longue haleine incita les irrigants à mieux s'organiser, ce qui déboucha sur la création, en 1997, d'une puissante fédération départementale des comités d'irrigants (FEDECOR).

L'importance de ce mécanisme général du décloisonnement (*brokerage*) a été couramment mise en évidence par la sociologie des mouvements sociaux (Mac Adam, Tarrow et Tilly, 2001). Ces lectures nous mettaient donc la puce à l'oreille : elles invitaient à considérer qu'une explication du processus de mobilisation devait rendre compte de cette convergence inédite entre acteurs urbains et ruraux et, plus précisément, du fait que les irrigants soient allés prêter main forte à des révoltés urbains auxquels ils s'opposaient vigoureusement encore quelques mois auparavant.

Mais si ce mécanisme du décloisonnement semblait intéressant à analyser, quelle était la variable susceptible de le déclencher ? En prêtant attention aux mots d'ordre de la contestation, et sur la base des entretiens d'acteurs, la variable causale essentielle semblait à chercher du côté de certaines dispositions, non du contrat de concession, mais de la nouvelle loi sur l'eau promulguée en novembre 1999 (loi n° 2029). Celle-ci accordait en effet à tous les concessionnaires, et en l'occurrence au consortium AdT, un droit de propriété exclusif, non seulement sur les ressources situées à l'intérieur de sa zone d'exploitation et sur les points de captage existants, mais aussi sur toute source de captage future qu'il estimerait nécessaire à son approvisionnement¹⁸.

¹⁵ En 1999, la production d'eau potable de la SEMAPA atteignait seulement 700 litres par seconde, tandis que 1400 litres eurent été nécessaires, au minimum, rien que pour satisfaire les usagers déjà raccordés.

¹⁶ Le gérant de la SEMAPA, José Arturo Coca Seleme, affirmait ainsi que « nous pensons réduire ce déficit d'eau en profitant des puits semi-profonds ». Cf. EL DIARIO, "El déficit de agua potable es del 50%", p. 4, 8/02/1999.

¹⁷ Ainsi baptisée dans la région, cf. CRESPO FLORES, Carlos, FERNÁNDEZ, Omar, PEREDO, Carmen [2004]. *Los Regantes de Cochabamba en la Guerra del Agua*, Cochabamba, Bolivia: CESU-UMSS.

¹⁸ NICKSON, Andrew, VARGAS, Claudia [2002], *op. cit.*; CRESPO FLORES, Carlos [2003]. "Water Privatisation Policies and Conflict in Bolivia: the Water War in Cochabamba (1999–2000)", Ph.D dissertation, Oxford, Brookes University.

Dans la zone sud de la ville, cette loi représentait *ipso facto* une menace directe d'expropriation des coopératives et des « comités d'eau », détenteurs de mini-réseaux d'approvisionnement et de puits individuels. Ces modes d'approvisionnement avaient été construits difficilement, et étaient souvent l'objet d'arrangements sociaux complexes et d'une grande fierté. AdT pouvait en effet décider ou bien de fermer ces systèmes, ou bien de les intégrer autoritairement à son propre système, ou bien encore, provisoirement, d'y installer des compteurs pour faire payer les usagers. Quant aux irrigants, la loi était pour eux source de nombreuses menaces et incertitudes : l'opérateur privé allait-il brutalement réquisitionner certains puits ? Allait-il plafonner les volumes puisables ? Allait-il vouloir négocier en continu les quantités extraites ?

Ainsi, l'hypothèse selon laquelle le décloisonnement des luttes urbaines et rurales était imputable aux menaces d'expropriation pesant simultanément sur les irrigants et sur les usagers urbains non-raccordés semblait à première vue plausible. Il convenait de la tester en retraçant systématiquement le processus déclenché par le passage de la loi sur l'eau lequel. Il s'agissait également d'identifier les acteurs essentiels de ce processus. Il était donc nécessaire d'effectuer un basculement déductif dans le raisonnement.

Notre regard s'est alors porté sur la première rencontre, au mois d'octobre 1999, entre les dirigeants de la FEDECOR Omar Fernandez et Carmen Peredo et le président de la « Fédération des travailleurs manufacturiers de Cochabamba » (FDTFC). Ancien ouvrier d'une fabrique de chaussures ce président, Oscar Olivera, jouissait d'un prestige indiscuté dans la région, pour s'être efforcé de prendre la relève d'un syndicalisme ouvrier traditionnel en crise. L'organisation avait ainsi initié une politique de portes ouvertes en recevant tous les salariés sans distinction (notamment les salariés non syndiqués des petits ateliers) pour leur offrir une assistance juridique. Oscar Olivera connaissait également bien les animateurs du CODAEF, en particulier un député, Gonzalo Maldonado, qui allait se montrer décisif dans la médiatisation du conflit. Il entretenait également des liens personnels étroits avec les membres de comités d'eau des quartiers sud de la ville, en particulier avec le président de la fédération de ces comités, Abraham Grandydier. Comme le relate Carmen Peredo :

« Avec la COB [*Confédération Ouvrière Bolivienne, ndlr*], on n'aurait jamais pu faire alliance. Ils étaient corrompus, ils allaient à la soupe. La FEVUVE [*Fédération des assemblées de voisins, ndlr*], on s'en méfiait. Ils avaient jamais vraiment été de notre côté pendant la guerre des puits, ils auraient été plutôt contents que la SEMAPA nous prenne notre eau pour la leur donner à eux. Par contre les Fabriles, et Oscar, ils ont toujours été de bons camarades [*companeros*]. Ce sont des gens simples, honnêtes, sur qui on peut compter. C'est avec eux qu'on a pu monter la Coordination¹⁹ ».

Après plusieurs semaines de réunions quasi-quotidiennes, la Fedecor et les *Fabriles* décidèrent au début du mois de décembre d'établir une alliance formelle, intégrant également le CODAEF, et qui serait dirigée à la fois contre les expropriations organisées par la loi 2029 et la perspective des hausses tarifaires (et, dans une moindre mesure, pour promouvoir la réalisation complète du projet Misicuni). Oscar Olivera assumait la présidence de cette « Coordination pour la Défense de l'Eau et de la Vie » (*Coordinadora por la Defensa del Agua y de la vida*). Le 28 décembre, la *Coordinadora* organisait sa première

¹⁹ Entretien avec Carmen Peredo, Cochabamba, 15/03/2008.

manifestation sur la place centrale de Cochabamba. Les usagers révoltés par les hausses tarifaires allaient donc pouvoir compter, quelques semaines plus tard, sur une structure de mobilisation solide déjà existante.

La combinaison de ces deux grandes variables (les hausses tarifaires et l'expropriation) avec chacun son mécanisme causal privilégié (le cadrage anti-marchandisation et le décloisonnement) rend-elle donc compte de toutes les observations pertinentes du processus de mobilisation ? Ici encore, la question de la suffisance s'apprécie qualitativement, selon l'importance accordée au « résidu » encore non expliqué. En l'occurrence, ce résidu semblait encore très significatif. L'hypothèse considérée parvenait en effet mal à expliquer la durabilité de la Coordinadora, et sa capacité à survivre autant aux stratégies de cooptation qu'aux efforts de répression et de marginalisation successifs du gouvernement. Une simple agrégation d'intérêts matériels, qui plus est relativement incertains (l'ampleur des hausses tarifaires et les effets exacts de l'expropriation restant à démontrer) aurait-elle suffi à organiser, à trois reprises, un blocage complet de la ville et de ses voies d'accès, alors même que la répression policière promettait d'être à chaque fois plus brutale ? Permet-elle d'expliquer que l'annulation des hausses tarifaires et le lancement d'une commission de révision n'aient aucunement suffi à démobiliser les manifestants ? Permet-elle de rendre compte de l'organisation, au mois de mars, d'une inédite « consultation populaire » portant sur les hausses tarifaires et la loi 2029, et qui virent près de 50.000 électeurs répondre à trois questions dans plus de 150 bureaux de vote disséminés sur les différentes places de Cochabamba et dans les petites villes de la vallée ? A l'évidence, selon nous, ce type de détermination et de créativité socio-politique obéissait également à un mécanisme de formation d'une nouvelle identité collective. C'est ce mécanisme qu'il convenait alors de retracer.

2.3. La formation d'une nouvelle identité collective : exploration et vérification d'un troisième mécanisme

La sociologie des mouvements sociaux a amplement montré comment, au cours de certains processus de mobilisation, les participants en venaient à modifier progressivement, en interaction mutuelle et en fonction de la réaction des autorités publiques, leur définition collective de ce qui constituait leur « nous » par rapport à un « eux »²⁰.

Ce mécanisme d'*identity-shift* jouait-il bien dans nos cas ? Si oui, pouvait-il être attribué à nos deux variables déjà identifiées ? Notre exploration inductive s'est d'abord été arrêtée au slogan lapidaire apparu au cours du mois de janvier 2000 : « l'eau est à nous, merde ! » (el agua es nuestro carajo !). Celui-ci allait être utilisé sans discontinuer jusqu'au dénouement. Or, et comme des auteurs l'avaient remarqué, il permettait à la fois de traduire le refus de l'appropriation privée d'une ressource vitale (l'expropriation), et le refus de le convertir en source de profit (contre les hausses tarifaires et la marchandisation).

Au-delà, ce slogan témoignait de la constitution d'une identité collective de « dépossédés », en exprimant une indignation contre un processus de dépossession politique généralisé.

²⁰ TILLY, Charles, TARROW, Sidney [2006]. *Contentious Politics*, Paradigm Publishers.

Celui-ci se matérialisait dans l'opacité des décisions (le contrat lui-même resta inaccessible au public jusqu'à ce que le député Gabriel Maldonado parvienne à se le procurer, ce qui fut provoqua la large indignation des militants) ; et par les stratégies répétées de marginalisation et de répression de la part du gouvernement. Cette identité permettait de fédérer les communautés d'irrigants soucieuses du maintien de leur autonomie locale, et les syndicalistes plus sensibles au patriotisme et à la dépossession entendue aussi comme l'exploitation d'une ressource nationale par une entreprise étrangère. C'est ainsi que, comme l'a souligné le sociologue Franck Poupeau, « les conflits sur la coca, l'eau ou le gaz ont permis la convergence quelque peu inattendue entre un mouvement indigène réactivant l'idéal de décolonisation des populations dites « originaires » (aymara, quechua, guarani, etc.) et les forces sociales que le sociologue bolivien René Zavaleta a qualifiées de 'nationales-populaires', en référence à leur combat contre des oligarchies accusées de 'vendre le pays' ».

Le sens commun d'après lequel tout séparait désormais les élites « privatisatrices » du reste de la population se diffusa et se solidifia. Du côté du « eux », la violence de la répression eut pour effet de raviver, chez de nombreux protestataires, la mémoire douloureuse de la dictature de Hugo Banzer²¹. Le président élu de 1999 avait en effet, comme général, dirigé le pays d'une main de fer entre 1971 et 1978. Gonzalo Maldonado témoigne dans son livre que les parents répétaient aux enfants, durant ces journées, que « *le monsieur Banzer n'a pas changé*²² ».

Par contraste, du côté du « nous », les dirigeants de la *Coordinadora* ne cessèrent jamais de mettre en avant leur volonté de conférer la plus large surface sociale et politique possible à la contestation, qui devait accueillir tous les dépossédés à l'exception d'une élite restreinte. Ils furent ainsi soucieux de se présenter comme de simples « porte-parole » dont le mandat était révocable. Cette stratégie fut d'autant plus efficace qu'elle s'incarna dans des pratiques effectives de compromis ouvert et explicite entre les différentes composantes du mouvement, pour la répartition des postes à responsabilité et la participation aux différents comités techniques de l'organisation. Au-delà, la stratégie d'inclusion de la *Coordinadora* reposa sur un ensemble de pratiques participatives permettant d'impliquer régulièrement les militants de base dans la définition des grands objectifs et la formulation de la stratégie du mouvement. Le fonctionnement de l'organisation reposait effectivement sur l'organisation d'assemblées de quartier formulant des propositions de plateformes revendicatives. Il s'appuyait également sur la tenue d'assemblées générales sur la place centrale de Cochabamba, dans une reprise directe de la tradition des *cabildos abiertos* de l'époque coloniale, pour avaliser ou infirmer les décisions prises par les dirigeants.

Par ailleurs, l'organisation s'appliqua à communiquer autour de cas d'augmentations spectaculaires. Certains foyers « ordinaires » furent ainsi érigés en victimes archétypales de ces hausses aveugles. La famille d'Esteban Huayllani qui, pour une consommation d'eau inchangée, avait subi une hausse de sa facture de 258%, fit la une du quotidien local « Los Tiempos ». Un certain Julio Hinojosa qui, pour une augmentation de seulement 30% de sa consommation, s'était vu infliger une hausse de 220%, passa régulièrement sur les antennes

²¹ CRESPO FLORES, Carlos [2003]. "Water Privatisation Policies and Conflict in Bolivia: the Water War in Cochabamba (1999–2000), Ph.D dissertation, Oxford, Brookes University, p. 239.

²² MALDONADO ROJAS, Gonzalo [2004], p. 81.

de radio locales²³. Ces histoires individuelles ont fourni autant de « récits mobilisateurs » à la contestation, par lesquels des cas particuliers se trouvent, par synecdoque, érigés en cas représentatifs d'un phénomène social plus général²⁴. Il a été amplement montré que ces récits favorisaient les processus d'identification collective et constituaient un puissant vecteur de politisation.

Au final, donc l'usage du *process-tracing* nous a permis d'identifier les limites d'une hypothèse (celle des hausses tarifaires) tout en justifiant de ne pas l'abandonner. Il nous a ensuite aidé à identifier une grande variable causale complémentaire (celle de l'expropriation) en montrant qu'elle permettait effectivement de rendre compte d'une série d'observations supplémentaires. Mais l'ensemble est encore apparu insuffisant au regard de certaines observations clefs, et nous avons été alors incité à tracer le rôle d'un mécanisme supplémentaire, déclenché par l'interaction entre nos deux variables. Le récit causal minimalement suffisant qui s'en dégage peut être résumé par la figure suivante.

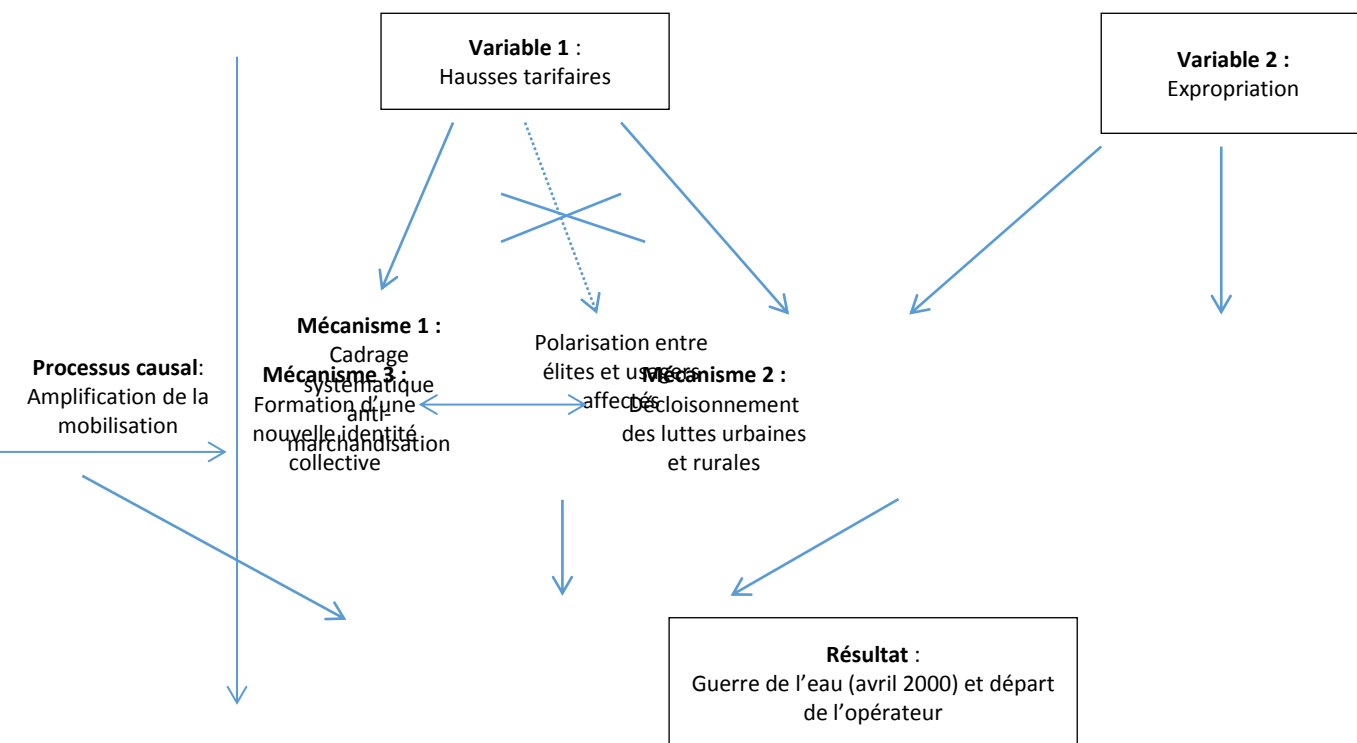


Figure n°3 : un récit causal minimalement suffisant

Ce récit causal apparaît naturellement plus schématique et dépouillé qu'une étude de cas « historienne » qui chercherait à fournir une compréhension plus complète du cas

²³ LOS TIEMPOS [2000]. 14/01, 15/01, 17/01.

²⁴ STONE, Deborah A. [1989]. "Causal Stories and the Formation of Policy Agendas", *Political Science Quarterly*, vol. 104, n°2, p. 281-300.

cochabambien, à en faire ressortir toute les spécificités. De ce point de vue, un tel récit peut à bon droit être enrichi par une infinité (au sens propre) d'éléments contextuels, chacun jouant sur des durées disparates, et qui contribueraient à expliquer que les variables identifiées aient pu produire ces mécanismes. Il n'existe en effet, faut-il le rappeler, aucune relation ontologique intrinsèque entre une variable et un mécanisme, ce qui supposerait à la fois que les variables produiraient partout les mêmes effets (soit un *ceteris paribus* généralisé) et une « réponse » homogène des acteurs à une modification de leur environnement, donc une action rationnelle standardisée. Par ailleurs, le récit peut également se voir doté d'une plus grande profondeur historique (et d'un regard plus large) en remontant les fils des causes et des causes des causes, et ce, tant que les gains de connaissance apparaissent substantiels.

Ainsi, en raisonnant en termes de variables et de mécanismes, le *process-tracing* se situe bien du côté de récits qualitatifs stylisés, qui méritent certes d'être complétés par des études de cas détaillés (quand ils ne sont pas permises en premier lieu par elles) mais dont les problématiques et les « blocs élémentaires » (variables et mécanismes) peuvent voyager plus facilement et ainsi alimenter la comparaison.

Pour conclure, la figure 4 résume la démarche de recherche suivie :

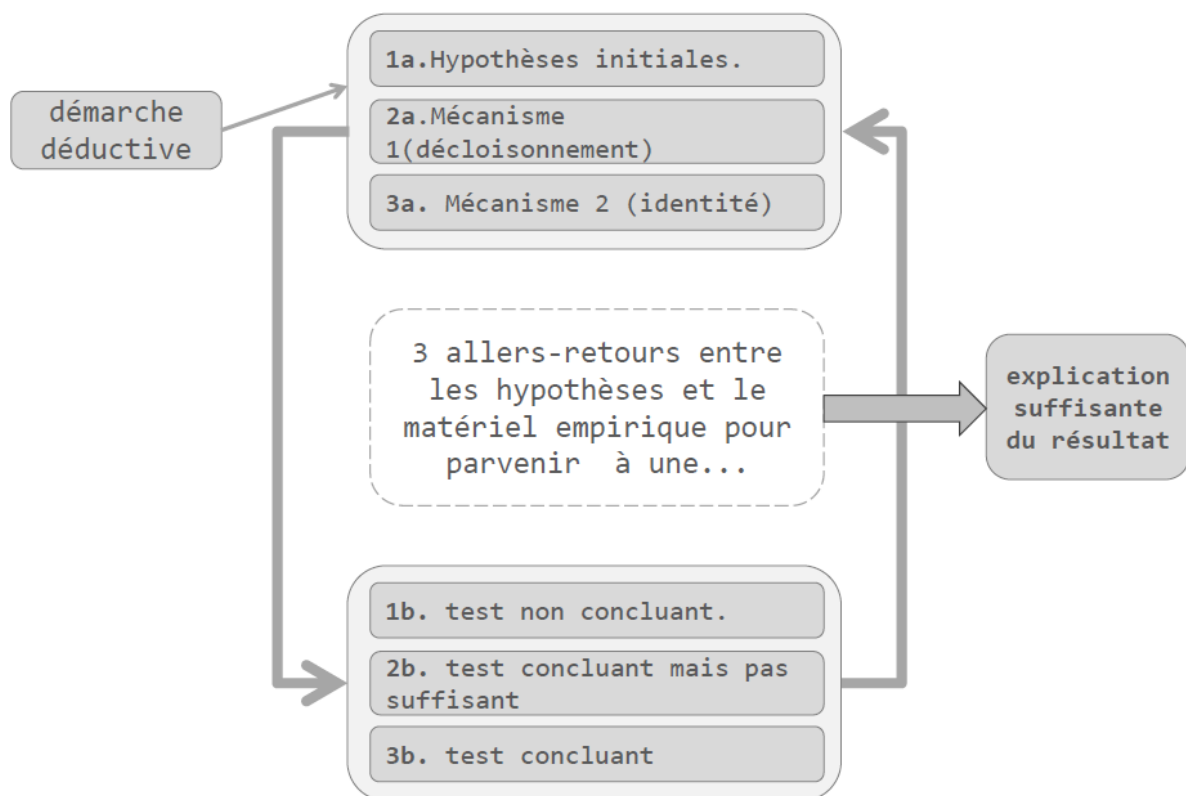


Figure 4 : entrée déductive pour le *process-tracing* de la guerre de l'Eau

III. Du récit invertébré au scénario causal : *process-tracing* de la réforme des transports publics à Santiago

Le second *process-tracing* que nous présentons traite d'un changement de grande ampleur dans les politiques publiques en matière de transport dans la capitale du Chili entre 1990 et aujourd'hui. Sur cette période, l'intervention publique dans le marché des transports évolue fortement, puisqu'on passe d'une concurrence sauvage dans l'espace urbain à un système d'appel d'offres par aires géographiques et types de service. Dans un pays où l'action publique a été assez timide sur la période (Garretón, 2012; Maillat, 2015a, 2015b; Martner & Rivera, 2013), ce changement de grande envergure a souvent provoqué des conséquences politiques au-delà du secteur²⁵.

Le contraste entre l'ultralibéralisme du début des années 1990 et la régulation de la fin des années 2000 dénote un changement institutionnel de grande ampleur dans la politique chilienne et l'aménagement urbain de Santiago. Quelles sont les causes de cette transformation, et surtout comment ont-elles opéré pour produire ce changement ? Pour répondre à ces questions, qui pointent vers la mise en évidence du mécanisme causal à l'œuvre, on suit trois étapes. Tout d'abord on procède à la description non causale du processus (étape 1). Puis on élabore différentes hypothèses, sur la base de variables traditionnelles pour expliquer le changement dans l'action publique, adaptées au cas grâce aux connaissances déjà accumulées sur celui-ci (étape 2). Après ce premier examen, on reformule les hypothèses en termes « mécanismiques », pour qu'elles ne rendent plus seulement compte de l'effet putatif de variables l'une sur l'autre, mais d'un véritable processus causal (étape 3). Les hypothèses mécanismiques associées à ces scénarios sont alors confrontées à de nouvelles observations. Le scénario est ainsi affiné et ajusté, jusqu'à constituer un récit causal convaincant, au sein duquel s'articulent les différents déterminants de ce changement de grande envergure.

En comparaison avec le traitement de la guerre de l'eau, le *process-tracing* réalisé pour ce cas est plus inductif, puisqu'on commence le processus de recherche par recueillir des éléments empiriques. Le moment empirique intervient plus tard, et à partir de là les deux démarches convergent dans un même tâtonnement pour arriver jusqu'à un récit causal convaincant.

3.1. Première étape : la description non causale

La première étape de ce *process-tracing* consiste en la description du processus du point de vue de la variable dépendante, c'est-à-dire du résultat qu'on cherche à expliquer. En ce sens, il s'agit d'une entrée très inductive, qui met l'accent sur la description. Dans le cas des transports publics à Santiago, il s'agit de montrer les différentes séquences qui composent le processus de changement entre les deux situations mentionnées en introduction. Il est évident que ce séquençage ne va pas de soi. Ce travail de périodisation est le produit préliminaire d'une première réflexion qui, avant d'être rédigée, peut s'appuyer sur des documents de travail visant à fixer la chronologie, sous forme de liste ou plus visuellement de flèche ou frise chronologique.

On commence par décrire le point de départ du processus, fixé en 1990, et lui-même le produit de réformes antérieures. Durant les années 1980, la dictature de Pinochet procède à une libéralisation radicale du secteur, en droite ligne avec les politiques mises en œuvre par

²⁵ L'étude présentée ici sur les causes du changement n'entre pas aussi directement en discussion avec des arguments concurrents comme dans le cas de la guerre de l'eau. La discussion publique sur ces réformes s'est concentrée sur le problème de savoir s'il s'était agi d'un problème de conception ou de mise en œuvre (Maillat, 2008).

les Chicago Boys dans de nombreux domaines (Fourcade & Babb, 2002; Harvey, 2005). En 1990, la situation dans le domaine des transports dans la capitale est la suivante. Aucune restriction ne limite l'entrée sur le marché des transports, hormis celles s'appliquant en général à l'usage des transports motorisés. Les milliers de bus en circulation appartiennent en général à de très petites entreprises, et se distinguent par des couleurs qui leur sont propres. Souvent, le chauffeur est le propriétaire de son véhicule. Pour ce qui est du paiement, il s'effectue en liquide, et il est possible de négocier un tarif si l'on ne va effectuer qu'un court trajet. La circulation d'importantes quantités d'argent liquide est propice à de nombreux arrangements informels, notamment pour la rémunération de chauffeurs qui ne comptent pas leurs heures de travail. Dans la mesure où il n'existe aucun plan d'ensemble, il est difficile de parler de réseau. Les lignes que l'on peut trouver sont le fruit de regroupements d'entrepreneurs en associations ou *gremio* qui s'opposent, parfois violemment, à l'entrée de concurrents sur leurs trajets. Il n'y a pas d'arrêt préalablement déterminé, et ces services ne présentent aucune connexion entre eux, ni avec le petit réseau de métro construit dans les années 1970 (Figueroa, 1990).

La situation initiale commence à évoluer dès le début des années 1990. La première séquence s'ouvre ainsi avec les changements impulsés par le ministre des transports Germán Correa, visant à encadrer l'action des entreprises de transport de passagers à Santiago²⁶. Ces efforts se traduisent par la loi 19.011 de 1990, qui autorise le gouvernement à réaliser des appels d'offre pour faire face aux externalités négatives de la libéralisation. Trois appels d'offres sont réalisés successivement en 1991, 1994 et 1998, qui donnent un cadre formel à ces lignes fixes. Ces appels d'offre portent sur différentes ligne. Une exigence fondamentale est que les offrants soient associés, ce qui limite fortement la concurrence. Ces appels d'offre produisent des effets importants sur le système de transport. A travers eux, sont établis de fait des règlements qui modifient drastiquement l'opération du secteur. Un tarif maximum est fixé, ainsi que le nombre de bus circulant sur la ligne, et certaines de leurs caractéristiques, comme un âge limite. Visuellement, le changement se matérialise avec une couleur unique – le jaune - pour tous les véhicules. Un nouveau service est aussi créé au ministère des transports, en charge de la supervision du respect des termes de référence. Cependant la capacité de coordination du secteur public reste assez limitée, comme le montrent les difficultés des procédures d'appels d'offre, en particulier en 1998. Cette année-là, la plupart des lignes ne sont l'objet de l'intérêt que d'un unique offrant. Face à la capacité de résistance des opérateurs privés, la stratégie des appels d'offres isolés semble alors s'essouffler.

Une deuxième séquence commence au début des années 2000. Le programme présidentiel du candidat Ricardo Lagos fait mention d'un projet de transformation du système de transport. Une fois élu, il forme une commission qui détermine un Plan des transports urbains de Santiago (PTUS) en 2002. Ce plan propose un système de transport intégré entre les différentes composantes du transport public. Sa mise en œuvre est confiée à Germán Correa, ex-ministre des transports au début de la période, nommé coordinateur des transports de Santiago. Il démissionne rapidement du fait de divergences sur les aspects concrets de la mise en œuvre. Finalement, le plan qui se dessine prévoit l'articulation des différentes composantes en réseau. Deux types de lignes sont créés par la Direction du Transport Public Métropolitains : les lignes « tronc » couvrent les principaux axes de la ville, alors que les « alimentateurs » sont plus localisés. Tous sont interconnectés entre eux et avec le métro à travers une carte de paiement unique, rechargeable dans divers points de vente, dont le système est géré par un consortium de banques nationales.

Des appels d'offres séparés permettent l'attribution de ces différentes unités de marché à des entreprises étrangères, et d'autres regroupant les acteurs traditionnels, contraints de

²⁶ Dans le pays très centralisé qu'est le Chili, la question des transports à Santiago est une priorité pour le Ministre des Transports (Maillet, 2012).

s'unir. D'autres appels d'offres concernent l'administration financière du réseau, et le système d'information. Ces différentes composantes sont chapeautées par la coordination de Transantiago, nom que reçoit le système. Il prévoit aussi un renouvellement profond du parc de véhicules, en abaissant la limite d'âge autorisé pour la circulation. Finalement, pour le visuel, les bus des lignes tronc sont peints en blanc et vert, alors que les alimentateurs prennent chacun des couleurs différentes (Maillet, 2008).

A partir de 2005 doivent entrer en vigueur ces différents éléments. Toutefois le lancement définitif est repoussé à plusieurs reprises, jusqu'en février 2007. Malgré les reports successifs, le démarrage est très difficile, en partie à cause de la méconnaissance par les usagers des nouveaux trajets, sur lesquels peu d'informations ont été fournies. Surtout, les fréquences des bus sont trop réduites pour couvrir la demande, alors que la coordination de Transantiago se montre incapable d'un contrôle réel de l'opération des entreprises. Ces déboires coûtent sa place au ministre des transports de l'époque. La crise politique affecte jusqu'à la Présidente Michelle Bachelet, qui présente ses excuses pour ce que les médias qualifient de catastrophe.

S'ouvre alors une troisième séquence, encore en cours aujourd'hui, de transformations lentes et incrémentales du Transantiago, passant notamment par une renégociation des contrats émanant des appels d'offre et liant les entreprises de transport au secteur public. Les trajets sont redessinés et un mélange de contrôle et d'incitation vise à augmenter et régulariser les fréquences des bus. La perception par le public reste toutefois très mauvaise.

Cette première étape du *process-tracing* est donc un récit focalisé sur la variable dépendante, strictement descriptif. Comme on n'a pas voulu forcer le trait jusqu'à l'absurde sur l'absence de causalité (la « décausalisation » totale d'un récit n'aurait pas de sens), certains éléments potentiellement causaux apparaissent, comme la présence répétée d'un individu, qui pourrait être un entrepreneur de cause, ou la coïncidence du début du processus avec le changement de régime. En se centrant sur le résultat, on a donc décrit une couche du phénomène²⁷. Les éléments appartenant à d'autres couches qui affleurent dans ce récit sont des indices que l'étape suivante du *process-tracing* va mettre en avant. Ainsi, la tâche à accomplir à présent est la « mise en causalité » de ce récit initial relativement invertébré²⁸.

3.2. Deuxième étape : formulation d'hypothèses initiales

Pourquoi et comment passe-t-on d'un système de transport public entièrement libéralisé, anarchique, à un système plus ordonné, où la puissance publique joue un rôle important ? Dans cette deuxième étape, on pense la causalité en termes de variables (indépendantes), mais pas encore de mécanisme. Il s'agit donc encore d'une étape préalable à la mise en place d'un *process-tracing* proprement dit.

La construction de ces hypothèses correspond bien sûr à un mouvement de déduction – on projette des explications possibles, encore à tester – mais s'appuie aussi sur les connaissances déjà accumulées sur le contexte en général. Elles sont donc à la fois le fruit de « l'imagination sociologique » du chercheur (Mills, 1959) et de sa connaissance

²⁷ Lynch et Falletti ont développé une réflexion très stimulante sur la relation entre contexte et mécanisme, où elles rendent compte du contexte comme composé de différentes couches équivalentes à différentes variables aux temporalités variées (Falletti & Lynch, 2009).

²⁸ La « relativité » de ce manque de structure est en relation à ce que serait une chronologie sans effort de séquençage. On est ici clairement loin de Hamlet où « la vie n'est qu'une ombre errante ; un pauvre acteur Qui se pavane et s'agite une heure sur la scène Et qu'ensuite on n'entend plus ; c'est une histoire Racontée par un idiot, pleine de bruit et de fureur, Et qui ne signifie rien ».

empirique. Ici, le contexte général est celui d'un pays connu pour la stabilité de ses politiques publiques, héritées de la dictature (Garretón, 2012). Expliquer le changement est donc en partie rendre compte de comment le statu quo est modifié. Pour formuler ces hypothèses initiales, on garde aussi en tête certains critères traditionnels de classification des causes d'un phénomène politique : nécessité et suffisance de la cause pour produire l'effet (Goertz & Mahoney, 2012), le couple conventionnel en histoire des causes structurelles et conjoncturelles, ou les différentes entrées généralement retenues pour l'étude des politiques publiques synthétisées par les 3 I (Palier & Surel, 2005).

Les hypothèses élaborées pour cette recherche mettent en jeu d'un côté des facteurs potentiels de changement - le pouvoir exécutif, les experts et le paradigme dominant sur la question des transports, les mouvements sociaux ou politiques – et de l'autre des facteurs propices au statu quo : les entreprises du secteur et les institutions politiques. Dans un premier temps on formule cinq hypothèses, en indiquant les observations espérées à partir de l'hypothèse en question, et les indicateurs qui la renforceraient. Dans un second temps, on fait un rapide bilan quant à leur présence ou absence, avant de présenter les conséquences à en tirer du point de vue du *process-tracing*²⁹. Il convient de préciser que ces hypothèses, dans la perspective d'une causalité complexe (Goertz & Mahoney, 2012), peuvent être ensuite combinées.

a. Les hypothèses

On teste en premier lieu trois hypothèses sur le changement (H1, H2 et H3). On considère aussi deux hypothèses considérées en général comme des explications du statu quo (H4 et H5). Si leur présence est démontrée, il conviendra de trouver une explication qui permette d'accommoder cette situation contre-intuitive.

- H1 : l'initiative du pouvoir exécutif est le moteur de la réforme du secteur.

Observation espérée : une participation active de l'exécutif, en étant attentif à la distinction entre Président, ministre et administration

Indicateur : présence médiatique.

- H2 : l'émergence d'une vision alternative du secteur parmi les acteurs spécialisés est à l'origine de la transformation du secteur.

Observation espérée : documents qui signalent l'émergence de nouvelles idées sur l'organisation d'un système de transport.

- H3 : des mobilisations sociales entraînent la réforme du secteur.

Observation espérée : actes de mobilisation qui témoignent d'une demande politique (qui pourrait aussi provenir d'élus locaux) d'une amélioration des transports.

Indicateurs : des manifestations sociales ou mobilisations de ressources (contre-expertises) à différents moments du processus.

- H4 : les acteurs privés s'emploient en faveur du statu quo

Observation espérée : les entreprises de transport présentes sur le marché sont contre toute modification de la situation initiale.

Indicateurs : protestations de différents types face aux projets de réforme.

²⁹ Cette partie est délibérément très succincte, mais pourrait, dans le cadre d'une réflexion centrée sur le changement dans les politiques publiques et non sur le *process-tracing* comme outil, être largement développée. Pour plus d'informations, on renvoie à la thèse d'un des auteurs (Maillet, 2013).

- H5 : les institutions sont peu propices au changement

Observation espérée : les enclaves autoritaires qui pèsent sur les politiques publiques chiliennes en faveur d'un maintien de l'héritage de la dictature jouent un rôle dans le secteur des transports.

Indicateurs : difficultés pour le gouvernement à faire avancer sur le plan législatif sa réforme.

b. Les hypothèses à l'épreuve du terrain

En confrontant ces hypothèses au matériel empirique rassemblé, on trouve que la plupart des observations espérées sont présentes durant le processus, ce qui confirme différentes hypothèses. En premier lieu, l'exécutif joue un rôle très actif, en particulier en ce qui concerne l'initiative des changements, que ce soit le Ministre Correa lors de la première séquence, ou le Président Lagos lors de la deuxième. Ils semblent jouer un rôle important, mais est-il décisif ? En d'autres termes, et en accord avec les connaissances accumulées sur les politiques publiques chiliennes (Olavarría, Navarrete, & Figueroa, 2011), l'exécutif est nécessaire au changement, mais peut-être pas suffisant à lui seul.

On constate aussi l'émergence dès la fin des années 1980 d'un nouveau paradigme, alternatif à la vision libérale et appelant à une mise en ordre des transports sous forme d'un système intégré, manifeste dans certaines publications et réflexions d'universitaires et d'experts (Ureta, 2015). Ces idées inspirent les mesures prises par Correa puis les réflexions autour du PTUS. Toutefois, là aussi l'hypothèse confirmée semble plus de l'ordre du facteur nécessaire que suffisant, puisque des idées seules difficilement peuvent transformer une politique.

La troisième hypothèse est la seule à ne pas être vérifiée. On ne trouve pas de preuves empiriques de mobilisation, à part quelques mouvements sporadiques et en général spontanés face aux graves déficiences de mise en œuvre au début du Transantiago. Le changement a donc eu lieu sans cette hypothèse, que l'on peut reléguer au statut d'hypothèse alternative et ne pas intégrer aux scénarios causaux de l'étape suivante.

Enfin, les hypothèses 4 et 5, qui expliqueraient le résultat contraire à celui constaté, sont elles aussi confirmées par la présence d'observations attendues. Les entrepreneurs des transports urbains se mobilisent fortement à deux reprises face aux réformes proposés, au début de la première et de la deuxième séquence. Par ailleurs, malgré la volonté déclarée de privilégier des entreprises étrangères, leur présence dans la troisième séquence signale une importante capacité de résistance. Pour ce qui est de l'hypothèse institutionnelle, on constate que, hormis une loi votée très tôt durant la période, les changements sont réalisés en contournant le Parlement, ce qui donne un indice quant aux difficultés pour le moins espérées par l'exécutif. Le mystère à éclaircir s'épaissit : à la difficulté d'expliquer le changement s'ajoute le fait qu'il ait lieu alors que des variables adverses au changement sont bien présentes. La construction d'un scénario causal sur la base d'un mécanisme va nous permettre de résoudre cette apparente contradiction.

Le travail sur les hypothèses nous a donc permis de préciser les pièces du puzzle causal, mais pas encore de les ordonner. La confirmation d'hypothèses en apparence contraires au résultat observé ne doit pas être masquée, mais au contraire aiguiller vers la complexité de l'explication, pour laquelle le *process-tracing* est approprié. En outre, chacune des hypothèses signale des éléments importants du « pourquoi », mais assez peu sur le « comment » de l'effet de ces variables. Cette limite et l'apparente contradiction entre les hypothèses peuvent être dépassées en fondant l'explication sur un ou des mécanismes, qu'on opérationnalise à travers un outil qui reste dans le registre des hypothèses mais permet une élaboration plus grande : le scénario causal (ou scénarios causaux).

3.3. Troisième étape : les hypothèse(s) mécanisme(s) ou scénarios causaux et leur ajustement progressif

Comme on l'a vu dans l'étape précédente, des hypothèses classiques, qui articulent une variable causale et le résultat, sont insuffisantes pour rendre compte du processus de réforme du secteur des transports publics. Au mieux, elle pourrait expliquer la mise sur l'agenda de cette réforme, à travers une articulation du changement dans les idées et de l'initiative d'acteurs politiques. Mais il s'agirait d'une version appauvrie à la fois du phénomène observé ici (la réforme, et pas seulement sa mise à l'agenda) et d'une causalité beaucoup plus complexe. Pour expliquer le processus, il faut construire un récit causal articulé à travers un mécanisme. La valeur méthodologique du *process-tracing* réside dans sa capacité à mener à bien cette tâche. La rétro-alimentation à partir de l'étape 2 entre les hypothèses préliminaires et les informations collectées, permet l'enrichissement de la mise en causalité, menant à l'élaboration d'hypothèses « mécanismiques » ou scénarios causaux, jusqu'à obtenir un récit causal authentique et convaincant.

Il s'agit cette fois de reprendre l'explication du résultat avec en tête la question suivante : quel processus causal est suffisant pour produire ces réformes ? C'est autour de cette interrogation que vont s'articuler les hypothèses en apparence contradictoires. Pour que les réformes aient lieu, il faut surmonter ou contourner la mobilisation des acteurs privés et le blocage institutionnel propre au contexte. On peut donc affiner l'interrogation : par quel(s) mécanisme(s) le statu quo peut-il être remis en cause ? L'élaboration d'un scénario à même de répondre à cette question part des hypothèses précédemment testées. En l'absence de mobilisations sociales, le point de passage obligé semble être l'initiative de l'exécutif (qui est donc une variable nécessaire), dont le contenu lui-même dépend de contacts avec les idées développées par les experts (variable elle aussi nécessaire). A partir de là, différentes alternatives peuvent être envisagées. Plus que différentes hypothèses, il s'agit de variantes à un scénario en cours de reconstitution.

Dans une version préliminaire, ce scénario laisse la porte ouverte à différentes options pour s'affranchir des forces du statu quo. On en considère initialement deux : la coopération et la confrontation. Chacune permet de générer de nouvelles observations, plus précises et processuelles que lors du travail sur les variables, et finalement un ajustement progressif du scénario, par tâtonnement. La coopération impliquerait l'existence d'instances, formelles ou informelles, de consultation. La confrontation se manifesterait par des luttes explicites qui concluraient par l'affaiblissement ou dans un cas extrême la défaite d'une des parties.

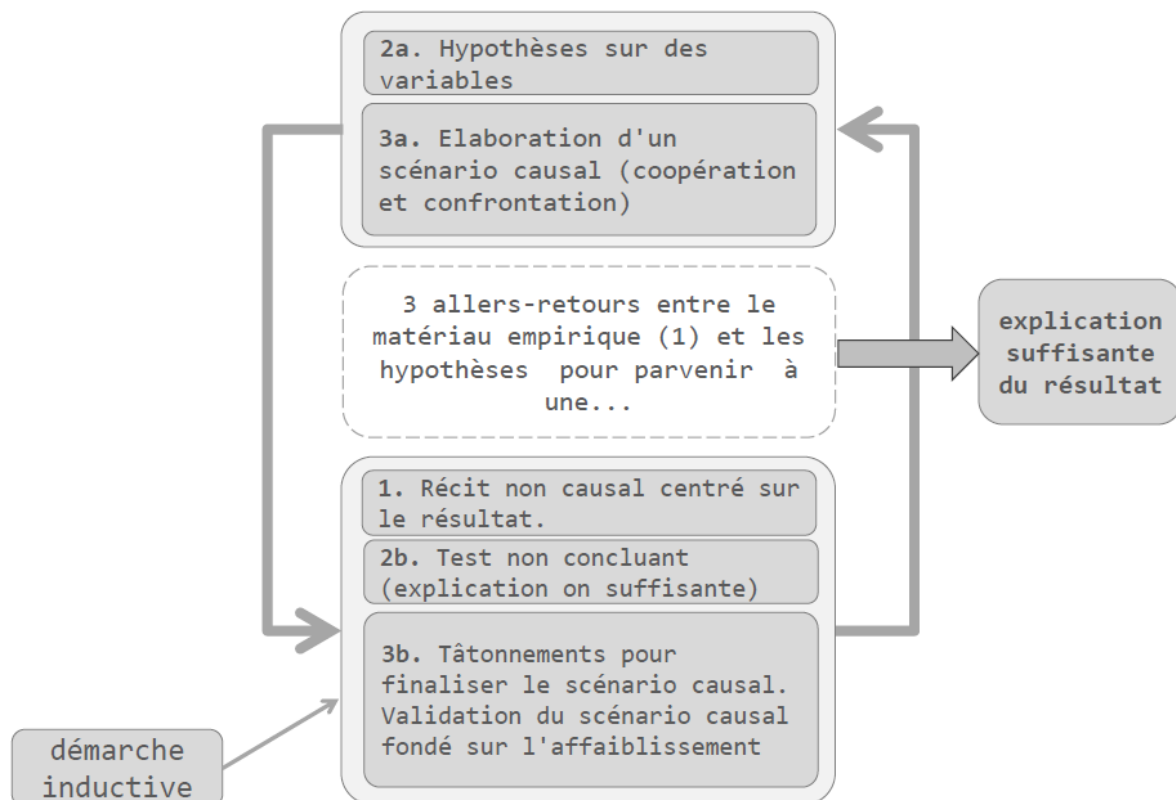
On trouve des éléments empiriques à faveur des deux termes de cette alternative binaire : à la fois des épisodes de conflits très durs, en 1992 et surtout en 2002, où le gouvernement a recours à la Loi de Sécurité Nationale, une disposition légale très controversée car largement utilisée durant la dictature, qui permet d'emprisonner momentanément les dirigeants des syndicats de transporteurs. Toutefois, on trouve aussi des instances de coopération, dans les années 1990 avec un financement public du renouvellement du parc de véhicules, renouvelé et approfondi durant l'élaboration de transantiago. A partir de la présence de ces deux éléments propres au processus causal, on déduit alors l'existence d'un mécanisme général dont ils sont les pièces. Ce mécanisme possible est l'affaiblissement des oppositions. L'affaiblissement permet d'expliquer les deux premières séquences du processus, avec des luttes au départ, puis un terrain d'entente, au moins momentanément et apparent. Dès le début des années 1990, les transporteurs privés sont signalés comme un ennemi à combattre, du fait du service de mauvaise qualité qu'ils fournissent et de leur comportement en cartel. C'est leur nature même qui en fait des adversaires, que les représentants du gouvernement ciblent directement, comme le signale explicitement un membre du cabinet du ministre durant la première séquence de réforme (Fernández, 1994). Le ministre reçoit même le soutien du Président de la République, ce qui montre que la stratégie est partagée au plus haut niveau. Toutefois, après la bataille, des

instances de soutien sont aussi mis en place. L'éradication est finalement abandonnée, puisque l'affaiblissement est suffisant pour que la réforme se produise.

Lors de la mobilisation de 2002, le mécanisme est identique. Il existe un rejet des transporteurs, sévèrement critiqués par les autorités, accusés par exemple de gagner plus d'argent que leur qualification devrait le permettre (Díaz, Gómez-Lobo, & Velasco, 2004). Lors de la grève d'août 2002, le Président de la République soutient directement le responsable de la réforme. Il existe une volonté d'annihiler les transporteurs (Maillet, 2008). Cependant, une fois cette confrontation initiale passée, la coopération s'installe et les opérateurs traditionnels parviennent à se maintenir dans la nouvelle organisation. Une fois encore, l'affaiblissement est suffisant.

Le mécanisme clé pour expliquer le changement est donc l'affaiblissement des acteurs privés, auquel on est parvenu en procédant par ajustements successifs du scénario causal³⁰. C'est bien le travail conjoint d'un raisonnement déductif et l'incorporation inductive d'éléments empiriques qui permet d'arriver à ce point. En effet, à partir du milieu des années 1990, puis à partir de la mise en œuvre de Transantiago, la plus grande intégration n'est à chaque fois pas remise en cause, mais laisse néanmoins la place à une coopération très déficiente, qui génère de nouvelles confrontations. Si un cycle a été démarré en 1990, on pourrait espérer prochainement un nouvel épisode, peut-être à l'occasion du renouvellement des appels d'offre de Transantiago en 2017.

Comme dans le cas précédent, nous concluons par une représentation graphique du processus de recherche, initié cette fois par une entrée inductive.



³⁰ Dans ce processus, le rôle de l'écriture est fondamental. La mise en récit suppose l'écriture de celui-ci, moment-clé pour se rendre compte si l'articulation des différentes variables qu'on suppose est convaincante.

Figure 5 : entrée inductive pour le *process-tracing* de la réforme des transports

Conclusion

Tout *process-tracing* repose sur une même démarche de confrontation d'hypothèses à des preuves empiriques pour produire un récit causal minimalement suffisant, articulé autour d'un ou de plusieurs mécanismes. Il existe, dans le même temps, différentes entrées possibles pour toute recherche adoptant cette méthode. Ainsi, pour traiter du cas de la guerre de l'eau à Cochabamba, nous avons adopté une entrée déductive, en commençant par (re)construire une hypothèse privilégiée. A l'inverse, pour expliquer la réforme des transports publics à Santiago nous avons privilégié une entrée inductive. Ces variantes ne sont toutefois que des déclinaisons d'une démarche commune : quelle que soit l'entrée, l'important est qu'il existe une place importante pour la déduction, un « moment déductif » fort pour produire des hypothèses qui guident la recherche et sont ensuite testées. Sur le fond, peu importe l'entrée, pourvu qu'à partir de ces aller-retours entre les hypothèses et les éléments empiriques on puisse opérer une hiérarchisation des variables dans une logique déterministe et mettre en lumière des mécanismes causaux.

Le *process-tracing* est donc une démarche qui laisse beaucoup de liberté au chercheur pour, en suivant une métaphore souvent utilisée par les pionniers de cette méthode, jouer les détectives. Selon sa connaissance du terrain et de la littérature, mais aussi selon ses affinités avec les différentes traditions de la recherche qualitative, il pourra privilégier une entrée déductive ou inductive. Le tableau suivant met en parallèles les deux études de cas présentées ici :

Tableau 1. Deux entrées différentes pour le *process-tracing*

Etapes	La guerre de l'eau	Transports publics à Santiago
1	Test d'hypothèses causales (effet des hausses tarifaires)	Récit non causal (compte-rendu de l'évolution du résultat)
2	Nouvelle hypothèse (mécanisme) : le décroissement (à partir des menaces d'expropriation)	Formulation et tests d'hypothèses, avec des résultats peu concluants (pas de facteur suffisant identifié)
3	Troisième mécanisme : formation d'une identité collective, qui rend l'explication minimalement suffisante	Formulation d'un scénario causal. Tâtonnement jusqu'à produire une explication suffisante (un récit convaincant)

Ainsi, l'entrée diffère, mais les processus se rejoignent assez rapidement dans un mouvement circulaire de rétro-alimentation et d'ajustements successifs entre hypothèses et éléments empiriques, qui culminent dans un même résultat : la découverte d'une explication suffisante au phénomène observé.

Dans cette réflexion méthodologique, nous nous sommes efforcés d'être aussi clairs et transparents que possible, pour que ce papier puisse orienter des novices dans la méthode. Il existe cependant un enjeu important autour de la restitution de la recherche. Une fois le processus entièrement retracé, il reste en effet au chercheur à déterminer la forme qu'il souhaite adopter pour sa restitution. Celle-ci pourra être plus ou moins explicite sur les différentes étapes suivies et les chemins qui se terminent en impasse, comme l'hypothèse des mobilisations sociales (dans le cas de Transantiago) ou de l'explication de la guerre de l'eau par la hausse des prix. Ces impasses sont très importantes pour construire une explication causale convaincante, dans la mesure où elles permettent de mettre en lumière les explications alternatives qui se révèlent non fondées, faisant apparaître par contraste la

pertinence de l'explication élaborée. Toutefois, certains pourraient être réticents à rendre trop explicites leurs tâtonnements. La question concerne évidemment toute recherche en sciences sociales, mais se pose avec une acuité particulière pour les recherches ayant mobilisé le process-tracing, tant la méthode implique l'explicitation des impasses (hypothèses non concluantes), des insuffisances et des observations théoriquement pertinentes attendues et réalisées.

Quelle que soit la stratégie de restitution (ou rhétorique) adoptée par le chercheur, la solution adoptée se situe entre les deux pôles d'un continuum allant d'une recherche totalement déductive, formalisée, à l'exploration inductive. Tout protocole de recherche « réellement existant » se situe généralement entre ces deux extrêmes, de flexibilité ou structuration totales. Notre opinion est qu'une approche relativement structurée est profitable à la recherche, car elle permet de mieux ordonner les différentes étapes, conduisant à une meilleure structuration de l'argumentation qu'une approche plus souple. C'est pourquoi nous recommandons fortement, d'une part, que toute recherche soit basée sur un moment déductif fort, soit dès le départ dans la tradition d'une entrée déductive, soit un peu plus tard, pour laisser la place à une certaine émergence inductive ; et, d'autre part, que cette structure ne soit pas un carcan mais au contraire ait la flexibilité nécessaire, pour, à travers l'ajustement des hypothèses, produire des recherches qualitatives valides et fiables.

Bibliographie

- Collier, D., & Brady, H. (2004). *Rethinking Social Inquiry: Diverse Tools, Shared Standards*. Lanham: Rowman and Littlefield.
- Díaz, G., Gómez-Lobo, A., & Velasco, A. (2004). Micros en Santiago: de enemigo público a servicio público. *Estudios Públicos*, (96), 5–48.
- Falleti, T., & Lynch, J. (2008). From Process to Mechanism: Varieties of Disaggregation. *Qualitative Sociology*, 31, 333–339.
- Falleti, T., & Lynch, J. (2009). Context and causation in political analysis. *Comparative Political Studies*, 42(9), 1143–1166.
- Fernández, D. (1994). The modernization of Santiago's public transport: 1990-1992. *Transport Reviews*, 14(2), 167–185.
- Figuerola, O. (1990). La desregulación del transporte colectivo en Santiago: balance de diez años. *Revista Eure*, 16(49), 23–32.
- Fourcade, M., & Babb, S. (2002). The Rebirth of the Liberal Creed: Paths to Neoliberalism in Four Countries. *American Journal of Sociology*, 108(3), 533–79.
- Garretón, M. A. (2012). *Neoliberalismo corregido y progresismo limitado. Los gobiernos de la Concertación en Chile, 1990-2010*. Santiago: Editorial ARCIS - Clacso.
- Goertz, G., & Mahoney, J. (2012). *A tale of two cultures: Qualitative and Quantitative Research in the Social Sciences*. Princeton University Press.
- Harvey, D. (2005). *A brief history of neoliberalism*. Oxford: Oxford University Press.
- King, G., Keohane, R., & Verba, S. (1994). *Designing Social Inquiry: Scientific Inference in Qualitative Research*. Princeton: Princeton University Press.

- Maillet, A. (2008). La gestación del Transantiago en el discurso público: hacia un análisis de políticas públicas desde la perspectiva cognitivista. *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*. Retrieved from <http://nuevomundo.revues.org/10932>
- Maillet, A. (2012). Transantiago y regiones: ¿una ventana de oportunidad para una mayor descentralización en Chile? In G. Delamaza, N. Cunill, & A. Joignant (Eds.), *Nueva agenda de descentralización en Chile. Sentando más actores a la mesa*. Santiago: RIL editores.
- Maillet, A. (2013). *La construcción política de los mercados. Variedades de neoliberalismo en el Chile post-dictadura*. PUC Santiago - SciencesPo Paris.
- Maillet, A. (2015a). Más allá del “modelo”. Pensar las relaciones Estado-mercado a nivel-sectorial. *Revista de Sociología E Política*, 23(55).
- Maillet, A. (2015b). Variedades de neoliberalismo. Innovación conceptual para el análisis del rol del Estado en los mercados. *Revista de Estudios Políticos*, *aceptado p.*
- Martner, G., & Rivera, E. (2013). *Radiografía crítica al modelo chileno*. Santiago: LOM Ediciones.
- McAdam, D., Tarrow, S., & Tilly, C. (2008). Methods for measuring mechanisms of contention. *Qualitative Sociology*, 31(3), 307–331.
- Mills, W. C. (1959). *The Sociological Imagination*. Oxford University Press.
- Olavarría, M., Navarrete, B., & Figueroa, V. (2011). ¿Cómo se formulan las políticas públicas en Chile? Evidencia desde un estudio de caso. *Política Y Gobierno*, 18(1), 109–154.
- Palier, B., & Surel, Y. (2005). Les « trois I » et l'analyse de l'État en action. *Revue Française de Science Politique*, 55(1), 7–32.
- Pierson, P. (2004). *Politics in Time. History, Institutions, and Social Analysis*. Princeton: Princeton University Press.
- Ureta, S. (2015). *Assembling Humans: Transport Infrastructures and the Dream of a World-Class City in Chile*. MIT press.